

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ETOILE MULTI GESTION ACTIFS

Part P - Code ISIN : (C) FR0010541193

OPCVM de droit français géré par Société Générale Gestion, société de Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Non applicable

En souscrivant à ETOILE MULTI GESTION ACTIFS - P, vous investissez, dans les marchés internationaux de taux, d'actions, de matières premières et de devises au travers d'une sélection de fonds de différentes classes d'actifs (« Multi Actifs ») qui répondent au concept « multi Gérants et Multi Styles », gérés par Russell Investments Ltd, et/ou par Société Générale Gestion.

L'objectif de gestion est de réaliser, sur une durée de placement de 3 ans, une performance annualisée supérieure à l'inflation française mesurée par l'Indice des Prix à la Consommation hors tabac (IPC) calculé par l'INSEE après prise en compte des frais courants.

La performance du fonds pourra être comparée à l'inflation. Toutefois, compte tenu de cet objectif caractérisé par l'évolution de la valeur d'un ensemble de biens et de services, la nature et la composition de l'actif du fonds ne pourront être comparées aux composantes de l'indicateur de référence.

Pour y parvenir, le gérant met en œuvre une gestion discrétionnaire à partir d'analyses macroéconomiques, du suivi de la valorisation des classes d'actifs et en s'appuyant sur les conseils de Russell Investments France, construisant ainsi son portefeuille selon ses anticipations et ses convictions par rapport aux différents marchés, et à leurs niveaux de risque respectifs.

L'exposition du fonds aux marchés d'actions ne peut dépasser 30%, et celle aux marchés de taux peut varier entre 50% et 100%. Pour adapter le portefeuille aux mouvements de marchés ou pour saisir des opportunités, le gérant peut faire évoluer régulièrement l'allocation entre les différents actifs. Cette allocation est mise en œuvre à travers une sélection active d'OPC qui repose sur un triple niveau de diversification associant les différentes classes d'actifs représentatives de l'ensemble des marchés internationaux (Multi Actifs), gérées au sein d'un même OPC par plusieurs gérants mondiaux (Multi Gérants) spécialisés dans des styles de gestion différents et complémentaires (Multi Styles). Dans le cas où il n'existe aucun fonds « Multi Gérants » pour mettre en œuvre une stratégie, le gérant pourra avoir recours à des OPC « mono gérant » (gérés par un seul gérant) sélectionnés en partenariat avec Russell Investments France. Le fonds peut intervenir sur toutes zones géographiques et investir dans des supports représentatifs de toutes les tailles de capitalisation. Ce FCP présente un risque de change. Le gérant peut utiliser des instruments financiers à terme à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage.

L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées du fonds sont systématiquement réinvestis.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne selon les modalités appliquées par le distributeur.

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque de ce fonds reflète les prises de positions de la gestion sur les marchés des actions et de taux dans le cadre de la marge de manoeuvre préalablement définie.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du portefeuille.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée 2,00 %

Frais de sortie Néant

Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou ne vous soit remboursé (sortie).

Frais prélevés par le FCP sur une année

Frais courants 1,88 % de l'actif net moyen

Frais prélevés par le FCP dans certaines circonstances

Commission de performance Néant

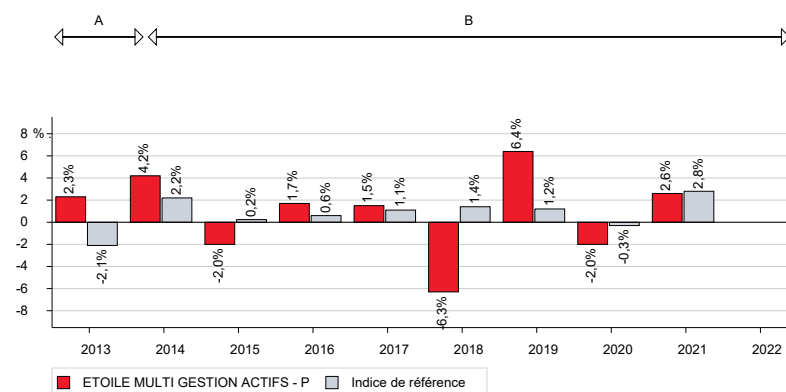
Les **frais d'entrée et de sortie** affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs - vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le 31 mars 2022. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut :

- les commissions de surperformance,
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPC.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « **frais et commissions** » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

Performances passées



A : Le 8 avril 2014, le FCP a adopté la stratégie d'investissement actuellement mise en œuvre.

Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

Compte tenu des modifications intervenues le 1^{er} octobre 2020, les performances réalisées avant cette date ne sont plus d'actualité.

Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le fonds.

Le fonds a été créé le 15 novembre 2000 et sa part P le 15 novembre 2000.

La devise de référence est l'euro (EUR).

Informations pratiques

Nom du dépositaire : SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Informations supplémentaires relatives à l'OPCVM :

Le dernier prospectus et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion.

Les détails actualisés de la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur son site internet ou gratuitement sur simple demande écrite auprès de celle-ci.

Cette politique décrit notamment les modalités de calcul des rémunérations et avantages de certaines catégories de salariés, les organes responsables de leur attribution ainsi que la composition du Comité de rémunération.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion, sur son site internet <http://www.societegeneralegestion.fr>, sur les sites internet des établissements commercialisateurs, et publiée dans plusieurs quotidiens nationaux et régionaux ainsi que dans des périodiques.

Fiscalité :

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

Responsabilité :

La responsabilité de Société Générale Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

L'OPCVM n'est pas ouvert aux résidents des États Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de "U.S. Person" est disponible sur le site internet de la société de gestion <http://www.societegeneralegestion.fr> et/ou dans le prospectus).

L'OPCVM propose d'autres parts ou actions pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

La société de gestion Société Générale Gestion est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 1er janvier 2023.